

Discours du porte-parole officiel du Hizb ut Tahrir dans la Wilayah du Soudan lors de la conférence de presse intitulée :

« Une première lecture du discours d'Al-Burhan »

(Traduit)

Louange à Allah, Seigneur des mondes, et que les prières et la paix soient sur le plus honorable des messagers, notre maître Muhammad, ainsi que sur sa famille, ses compagnons et ceux qui le suivent.

Chère Assemblée,

Assalamu Alaikum wa Rahmatu Allah wa Barakatahu,

Lors de son discours à l'issue des consultations des forces politiques dites nationales et sociétales, sur la feuille de route pour le dialogue soudanais et l'établissement de la paix, le général de corps d'armée Al-Burhan a expliqué les caractéristiques de la gouvernance dans la période à venir, et a commencé son discours dans une allocution improvisée en disant : « La reconnaissance et la louange font partie des exigences du don. Nous remercions Allah d'être restés dans un meilleur état que les années précédentes. »

Remercier Allah est-il un acte conforme à la charia d'Allah ou un acte conforme à la loi du kufr (mécréance) de l'Occident colonialiste, qui nous a conduits à cet abîme ? Allah tout-puissant dit : **«O famille de David, œuvrez par gratitude», alors qu'il y a eu peu de Mes serviteurs qui sont reconnaissants.** [Saba':13].

Le discours d'Al-Burhan comprenait également : « Nous nous soucions de plaire à celui qui doit être satisfait, notre Seigneur. Il ne fait aucun doute que plaire à Allah Tout-Puissant est l'objectif de tout musulman dans la vie, et cela exige que le musulman assis au siège du gouvernement applique les systèmes et la législation de l'Islam, et non les systèmes de kufr de l'Occident, tels que la laïcité, la démocratie, et d'autres. Et ceux qui implorent des systèmes et des solutions, et les recherchent dans les cerveaux des humains à travers des ateliers et des conférences, ne devraient pas s'asseoir au siège du gouvernement, car ils n'en sont pas dignes !

Bien qu'Al-Burhan considère cette guerre comme un tournant dans l'histoire du Soudan, le peuple soudanais doit en tirer les leçons et corriger sa trajectoire, comme il l'a déclaré dans son discours : « Si nous ne tirons pas les leçons de cette guerre et ne commençons pas à construire ou à établir un État différent de ce qu'il était auparavant, nous n'en aurons tiré aucun bénéfice et nous aurons détruit notre jeunesse et nos capacités, et détruit les capacités de l'État d'une manière qui n'est pas utile. Quel est donc le système d'avant dont nous devons nous éloigner ? C'est sans aucun doute la laïcité, la démocratie, le système républicain, la souveraineté du peuple et les systèmes de vie positive. Sommes-nous vraiment sérieux à ce sujet ?

Dans son discours, Al-Burhan a fait part de son intention de former un nouveau gouvernement pour gérer la période de transition, que l'on peut qualifier de gouvernement intérimaire, qui sera composé de compétences nationales indépendantes. Al-Burhan a également indiqué que le premier ministre sera choisi après l'approbation du document constitutionnel, et qu'il sera responsable de la gestion de l'appareil exécutif de l'État, sans aucune interférence, et que les amendements au document constitutionnel le rendent différent de ce qu'il était avec les partenaires précédents qui sont devenus des ennemis aujourd'hui, et que si le Congrès national veut gouverner, il doit rivaliser à l'avenir avec le reste des forces politiques. La feuille de route adoptée par Al-Burhan, et qui lui a été présentée par les forces politiques, comprenait deux phases d'après-guerre : la première est fondamentale et dure un an pour achever les tâches militaires et rétablir la stabilité et la paix, et l'autre est transitoire pour préparer les élections et dure environ quatre ans, Al-Burhan étant le dirigeant pendant toute cette période. La carte proposait également le maintien d'un conseil souverain, Burhan nommant un premier ministre civil chargé de former un gouvernement aux compétences indépendantes auquel les forces civiles ne participent pas, ainsi qu'un conseil législatif composé de 250 membres, dont des représentants des forces politiques et sociétales, des femmes et des syndicats. Al-Burhan a souligné dans son discours que les recommandations des forces politiques seraient prises en compte et pourraient être mises en œuvre.

Allah (swt) dit : **“ O vous qui avez cru! Pourquoi dites-vous ce que vous ne faites pas? C'est une grande abomination auprès d'Allah que de dire ce que vous ne faites pas. ”** [As-Saff: 2-3]. Allah (swt) dit aussi : **﴿وَلَوْ أَرَادُوا الْخُرُوجَ لَأَعَدُّوا لَهُ عُدَّةً وَلَكِنْ كَرِهَ اللَّهُ انبِعَاثَهُمْ فَثَبَّطَهُمْ وَقِيلَ اقْعُدُوا مَعَ الْقَاعِدِينَ﴾** **“ Et s'ils avaient voulu partir (au combat), ils lui auraient fait des préparatifs. Mais leur départ répugna à Allah; Il les a rendus paresseux. Et il leur fut dit: «Restez avec ceux qui restent» ”** [At-Tawba:46].

Il ressort clairement du discours d'Al-Burhan qu'il reproduit le même régime antérieur avec ses structures : un document constitutionnel, un Conseil de souveraineté, un Conseil des ministres (technocrates) et un Conseil législatif. En d'autres termes, nous ne sommes pas sortis de la boîte du colonisateur infidèle qui croyait en la séparation de la religion et de la vie, et sur la base de laquelle il a établi ses systèmes de vie : politique, économique, social et autres. C'est sur la base de cette croyance que leurs systèmes démocratiques de gouvernement ont été établis, puis exportés au Soudan avec l'entrée des forces armées britanniques dirigées par Kitchener en 1899. Depuis lors, les systèmes de gouvernement dans notre pays ont été contraires à l'Islam, dans les fondements et les branches, et les soi-disant gouvernements nationaux se sont succédés au pouvoir, certains d'entre eux étant civils et d'autres militaires, mais ils n'ont pas émergé des systèmes du colonisateur infidèle en quoi que ce soit, alors Allah nous a affligés de cette guerre pour que nous revenions à la règle de l'Islam dans nos vies entières ; en termes d'adoration, de politique, de gouvernance et de transactions, afin que nous puissions vivre une vie islamique, avec laquelle Allah est satisfait de nous. Mais nos dirigeants, militaires et civils, s'obstinent à désobéir à Allah et à Son Messager et, avant qu'Allah ne nous débarrasse de notre malheur, ils parlent de mettre en œuvre les systèmes de l'Occident infidèle et colonial, qui nous ont humiliés et nous ont fait goûter à la disgrâce et à l'humiliation !

Nous devons revenir à la méthode d'Allah et l'appliquer afin de vivre une vie qui plaise au Seigneur des mondes.

En réponse à ce qu'Al-Burhan a dit dans son discours : « Nous avons deux problèmes : le pouvoir et la richesse, qui sont la cause de tous les problèmes du Soudan... Comment gouverner ce pays et comment distribuer l'argent qui s'y trouve ? »

Nous lui disons, ainsi qu'aux forces politiques emprisonnées par l'idéologie capitaliste occidentale dominante : Le système de gouvernement de l'Islam est le Khilafah Rashidah (califat bien guidé) basé sur la méthode de la prophétie, comme le Prophète, paix et bénédictions soient sur lui, l'a expliqué dans le hadith rapporté par Muslim dans son Sahih : **﴿كَانَتْ بَنُو إِسْرَائِيلَ تَسُوسُهُمُ الْأَنْبِيَاءُ كُلَّمَا هَلَكَ نَبِيٌّ خَلَفَهُ نَبِيٌّ وَإِنَّهُ لَا نَبِيَّ بَعْدِي وَسَتَكُونُ خُلَفَاءُ...﴾** **“ Les enfants d'Israël étaient dirigés par des prophètes. Chaque fois qu'un prophète mourait, un autre prophète lui succédait. Il n'y aura pas de prophète après moi, et il y aura beaucoup de califes...”** Il s'agit d'un système unique et distinct pour un État spécial et distinct, différent de tous les systèmes de gouvernement existant dans le monde, que ce soit par la base sur laquelle ces systèmes reposent, par les idées, les concepts et les normes qui régissent les affaires, par les formes sous lesquelles ils sont représentés ou par les constitutions et les lois qu'ils appliquent.

L'État islamique est fondé sur la Aqîda (credo) islamique, ce qui exige que sa constitution et toutes ses lois soient tirées du Livre d'Allah et de la Sunna de Son Messager (saw). Allah Tout-Puissant dit : **﴿فَلَا وَرَبِّكَ لَا يُؤْمِنُونَ حَتَّىٰ يَحْكُمَكَ فِيمَا شَجَرَ بَيْنَهُمْ﴾** **“Non!... Par ton Seigneur! Ils ne seront pas croyants aussi longtemps qu'ils ne t'auront demandé de juger de leurs disputes”** [An-Nisa:65]. Allah (swt) dit aussi : **﴿وَأَنِ احْكُم بَيْنَهُم بِمَا أَنزَلَ اللَّهُ﴾** **“ Et juge entre eux ‘O Prophète’ par ce qu'Allah a fait descendre. ”** [Al-Maidah:49].

Dans l'État islamique, les citoyens ne peuvent pas établir de règles pour régir leurs relations, ni légiférer sur une constitution ou des lois. Le dirigeant n'a pas la possibilité de forcer les gens ou de leur donner le choix de suivre des règles établies par les humains pour régir leurs relations. Il s'agit plutôt d'un engagement total à l'égard de ce que l'Islam a décidé. Allah tout-puissant a dit : **﴿وَمَا كَانَ لِمُؤْمِنٍ وَلَا لِمُؤْمِنَةٍ إِذَا قَضَىٰ اللَّهُ وَرَسُولُهُ أَمْرًا أَنْ يَكُونَ لَهُمُ الْخِيَرَةُ مِنْ أَمْرِهِمْ﴾** **“ Il n'appartient pas à un croyant ou à une croyante, une fois qu'Allah et Son messager ont décidé d'une chose d'avoir encore le choix dans leur façon d'agir ”** [Al-Ahzab:36].

Le Messager, qu'Allah le bénisse et lui accorde la paix, a établi l'État islamique à Médine avec ses fondements, ses règles, ses piliers, son appareil, son armée et ses relations internes et externes. Il (saw) était le chef de l'État, et il avait des assistants, des gouverneurs, des juges, une armée, des directeurs, et un conseil auquel il pouvait se référer pour consultation... Cette forme d'État était mentionnée dans les textes de la charia, elle était donc apparente et connue des compagnons, qu'Allah soit satisfait d'eux, ils ont suivi son approche en adhérant à la forme qu'il (saw) a définie pour la forme de l'État, en adhérant à Allah Tout-Puissant qui a dit : **﴿لَقَدْ كَانَ لَكُمْ فِي رَسُولِ اللَّهِ أُسْوَةٌ حَسَنَةٌ﴾** **“ En effet, vous avez un excellent exemple en la personne du Messager d'Allah ”** [Al-Ahzab:21]. Et Sa parole (swt) : **﴿وَمَا آتَاكُمُ الرَّسُولُ فَخُذُوهُ وَمَا نَهَاكُمْ عَنْهُ فَانْتَهُوا﴾** **“ Tout ce que le Messager vous donne, prenez-le. Et tout ce qu'il vous interdit, laissez-le ”** [Al-Hashr:7]. Ainsi, le consensus des Compagnons après le Prophète était d'établir un chef d'État qui serait le successeur du Prophète dans la direction de l'État uniquement, et non dans le message ou la prophétie, parce qu'elle a été scellée avec lui.

La forme de l'État, ses fondements et ses règles dans l'Islam montrent clairement qu'il est complètement différent des systèmes de gouvernement dans le monde. L'Islam n'est pas une monarchie dans laquelle les fils héritent du pouvoir de leurs pères. Au contraire, le pouvoir est assumé par le Khalifah (calife) grâce à la bay'a (serment d'allégeance) de la Oumma, avec son consentement et son choix, car l'une des règles du système de gouvernement est que l'autorité appartient à la Oumma, ce qui signifie que c'est la Oumma qui a le droit de choisir le gouvernant. Le système de gouvernement de l'Islam n'est pas un système républicain basé sur la démocratie, dans lequel la souveraineté appartient au peuple, qui légifère et nomme le dirigeant en tant qu'employé pour mettre en œuvre ce qu'il a légiféré. Dans le système de gouvernement de l'Islam, la souveraineté appartient à la charia. Ni la nation ni le calife n'ont le droit de légiférer. Le législateur est Allah le Tout-Puissant Seul, et le calife a le droit d'adopter des décisions tirées du Livre d'Allah et de la Sunna de Son Messager, paix et bénédictions soient sur lui. Le calife n'est pas un employé de la Oumma, mais plutôt son représentant dans la mise en œuvre de la loi d'Allah sur terre. Par conséquent, l'autorité appartient à la Oumma, car c'est elle qui choisit le dirigeant qui remplit les conditions d'éligibilité pour la représenter dans l'exercice du pouvoir et de l'autorité. Il ne bénéficie pas de privilèges, de droits ou d'immunités particuliers comme dans les systèmes créés par l'Homme. Il n'y a donc pas de république islamique. Il s'agit d'une tromperie et d'un mensonge, mais aussi d'une fraude et d'une exploitation de la religion. Il ne fait aucun doute que les détails des règles islamiques relatives à l'autorité, lorsqu'ils sont mis en pratique et appliqués, peuvent aborder et résoudre la crise de la gouvernance au Soudan.

Quant à la question de la richesse et de sa répartition entre les gens, il n'y a pas d'autre système que le système islamique qui innove en la matière avec des traitements fondés sur la sagesse et l'expérience, et nous avons les détails à ce sujet. Parmi les règles juridiques, il y a le fait que la propriété en Islam est de trois types : la propriété individuelle, la propriété de l'État et la propriété publique. Cette dernière suffit à elle seule à traiter les problèmes économiques des gens lorsque les crocs du kufr des sociétés colonisatrices qui traversent les continents et pillent les richesses sont restreints. Comment les gens peuvent-ils chercher un traitement à leurs problèmes dans des systèmes autres que l'Islam, qui a fait de l'État un gardien des affaires comme un père gardien de ses enfants ? Il est le garant de la satisfaction des besoins fondamentaux en matière d'alimentation, d'habillement et de logement de chaque individu dans l'État. C'est la grande entité qui veille à la satisfaction des besoins de la population en termes d'éducation, de traitement et de sécurité. Lorsque l'État s'occupe des affaires de son peuple, le système d'unité qu'il applique incite le calife à prélever sur les terres riches en ressources pour améliorer les affaires du peuple dans les régions pauvres, de sorte que tous les habitants de l'État vivent à un niveau décent et dans la dignité. Lorsque le système économique islamique sera pleinement mis en œuvre sous le califat musulman, celui-ci deviendra le cœur des riches qui investissent dans l'économie réelle qui produit des biens et des services.

En conclusion, Hizb ut Tahrir a préparé un projet de constitution pour l'État du Khilafah, composé de 191 articles tirés du Livre d'Allah et de la Sunna de Son Messager (saw) et de ce à quoi ils ont été guidés par l'Ijmaa' (consensus des compagnons) et le Qiyas (analogie) avec un ijihad solide. En outre, il a expliqué les raisons de cette constitution et les preuves sur lesquelles elle est fondée, ainsi que la méthode de raisonnement, dans deux livres distincts. Hizb ut Tahrir / Wilayah Soudan présente ce projet de constitution à toutes les forces politiques, militaires et civiles, considérant que chacun est un musulman à qui il est ordonné de gouverner par l'Islam, de l'étudier et de l'appliquer sur le terrain, afin qu'Allah (swt) soit satisfait de nous et nous épargne les difficultés de la vie.

Allah (swt) dit : ﴿وَمَنْ أَعْرَضَ عَنْ ذِكْرِي فَإِنَّ لَهُ مَعِيشَةً ضَنْكاً وَنَحْشُرُهُ يَوْمَ الْقِيَامَةِ أَعْمَى﴾ : **“ Et quiconque se détourne de Mon Rappel, mènera certes, une vie pleine de gêne, et le Jour de la Résurrection Nous l'amènerons aveugle au rassemblement...”** [Ta-Ha:124].

Wa Alaikum Assalam wa Rahmatu Allah wa Barakatahu,

Ibrahim Othman (Abu Khalil)
Porte-parole officiel du Hizb ut Tahrir
dans la Wilayah du Soudan

